



Giro.com

MARS 2015

Le mot du maire

A l'automne 2013 notre ancien maire, Jean LEFEVRE, décidait de lancer, avec l'appui d'une société spécialisée, la rénovation et l'extension du site Internet de notre ville, site créé en 2007 par Christian CODDET avec ses moyens personnels.

Au cours de l'année 2014 la commission communication a redéfini les objectifs de cet outil et déterminé les nouvelles conditions de sa gestion. L'actualité de la commune ainsi que les différents événements y figureront en bonne place dès la page d'accueil. Un onglet a été spécifiquement créé pour les démarches administratives. Vous pourrez y retrouver toutes les informations nécessaires concernant l'état civil, l'urbanisme, la réglementation...

Une gestion collégiale est mise en place et c'est Jérémy DURAND qui est chargé de coordonner ce travail. Les élus et adjoints auront chacun la responsabilité d'une ou plusieurs rubriques. Deux secrétaires de l'administration communale participeront à l'élaboration et à la mise en pages. Elles auront également la responsabilité des mises à jour du planning des manifestations.

Une première version du nouveau site, encore incomplète, sera mise en ligne début mars à l'adresse www.giromagny.fr

Je vous invite à le visiter, à faire part de vos remarques et suggestions et surtout à proposer des corrections, des mises à jour et des textes présentant vos manifestations et vos associations.

Jacques COLIN

Quèsaco ?



Rendez-vous dans notre prochain numéro pour la présentation du nouvel "Espace de la Tuilerie".

AGENDA DU CMA

A l'ouverture de la réunion du 7 février, le CMA a échangé avec Marie-Françoise BONY, adjointe à l'action sociale, sur le rôle du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et ce que recouvre le mot "social". « Il y a malheureusement des gens qui sont dans le besoin, il faut les aider. Avant, on leur donnait des paniers de bienfaisance et une assistance. Aujourd'hui, c'est un CCAS géré par un conseil d'administration qui décide des actions à conduire. A Giromagny c'est le maire qui préside le CCAS qui comprend cinq membres élus du conseil municipal et cinq autres membres représentant les différentes associations qui œuvrent dans ce domaine » leur a-t-elle expliqué.



Puis la réunion a été consacrée à la préparation de quatre actions marquantes pour l'année 2015 :

- **Le Carnaval** du dimanche 1^{er} mars a été préparé avec Dimitri MOUSSAOUI, représentant le Centre Socioculturel de la Haute Savoureuse. Le CMA a décidé d'une part que chacun de ses membres porterait un chapeau en plus de son déguisement et d'autre part de participer à la distribution d'affichettes au marché, dans les commerces et sur le parking d'Intermarché.

- **Les 25 ans du CMA** seront fêtés le samedi 23 mai (au lieu du 30 précédemment retenu). Y seront invités les anciens maires de la commune, les anciens élus du CMA, les jeunes élus des conseils municipaux de Rougegoutte et de Valdoie ainsi que les maires des communes de la Communauté de Communes.

- **L'opération Giro-Propre** verra son organisation évoluer en impliquant tous les quartiers, pour faire un "Giro-Propre" dans les quartiers le samedi 18 avril à partir de 10h00. Afin de sensibiliser les habitants de la Commune, deux réunions publiques ont été programmées en mairie le mercredi 25 février à 19h00 pour les quartiers Chantoiseau / Vosges / Près Heyd et le mercredi 4 mars à 19h00 pour les quartiers Centre / Fougerets / Saint-Pierre. L'objectif de ces réunions est d'échanger avec la population sur « les comportements qui nuisent à notre cadre de vie car on retrouve des canettes, des sacs en plastique, des bouteilles et des crottes partout. Il faut sensibiliser pour faire prendre conscience et pour faire cette opération avec les adultes ».

- **Le déplacement à Paris** du mercredi 29 avril, en compagnie du Conseil Municipal des Jeunes de Valdoie, pour une visite de l'Assemblée Nationale à l'invitation de notre député, Michel ZUMKELLER est finalisé. Le déplacement en train, les tickets de métro, le bateau mouche et le goûter sont pris en charge par la Mairie, le repas de midi sera offert par le député et un appel est lancé aux parents pour véhiculer la délégation (trajet aller-retour) entre Giromagny et la Gare TGV.

Alphonse MBOUKOU

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER

Vingt conseillers sont présents pour cette première séance de l'année 2015 dont l'ordre du jour porte essentiellement sur des demandes de subventions accompagnant les programmes d'investissement de l'année déjà discutés au cours de l'automne dernier, programmes qui portent principalement sur l'action éducative.

En premier lieu le Maire, Jacques COLIN, rappelle au Conseil Municipal le projet de fusion des 2 écoles élémentaires. Le regroupement des écoles élémentaires Benoît et L'homme sur un seul site, celui de l'école Benoît, permettra d'améliorer l'accueil pédagogique des élèves, de rationaliser les moyens humains et logistiques et aussi de diminuer les coûts de fonctionnement (électricité, chauffage, frais d'entretien des locaux). A cet effet il propose de solliciter, au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) une subvention d'un montant de 150 k€ sur la base d'un devis estimatif de 630 k€. Sur la même base une demande de subvention sera adressée à notre Sénateur, Cédric PERRIN, pour un montant de 30 k€. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Dans le même esprit, la commune envisage la mise en place d'une classe mobile au sein de l'école élémentaire Benoît. Il s'agit de l'acquisition d'un ensemble de "tablettes" (ordinateurs) stockées sur un chariot mobile permettant de transformer n'importe quelle classe en salle multimédia. Pour ce projet, le Maire propose de solliciter une aide financière au titre de la DETR d'un montant de 3 733 € sur la base d'un devis estimatif de 9 433 €. Sur la même base une demande de subvention sera adressée à notre Député, Michel ZUMKELLER, pour un montant de 1 500 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Depuis plusieurs années, la commune a engagé des actions pour sécuriser les déplacements aux abords du collège. Après études, un projet de création d'une circulation piétonne dans la rue du Colonel Weber a été établi. Le montant de l'opération s'élève au total à environ 30 k€. Le Maire propose de solliciter une subvention du Conseil Général au taux maximal dans le cadre de son programme de sécurité routière. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le SIAGEP, dans une délibération du 28 juin 2010, a proposé aux communes intéressées de prendre en compte les opérations relatives aux travaux visant à réaliser des économies d'énergie de façon à garantir que les minimas prévus (1 GWh "cumac") pour l'application du dispositif des CEE (Certificats d'Economie d'Énergie) soient atteints, en vue de négocier la cession de ces certificats et de récupérer les fonds correspondants. Le SIAGEP répartit ensuite les sommes perçues sous forme de subventions aux communes adhérentes attribuées sur projets. La commune a adhéré au dispositif pour les années 2010-2014 et le Maire propose au Conseil de renouveler la convention d'adhésion pour les 3 années à venir. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le dernier point de la séance porte sur la nouvelle possibilité de transmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité. Le Maire propose d'adhérer à ce dispositif et de signer à cet effet avec la Préfecture du Territoire de Belfort, représentant l'Etat, la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Christian CODDET

TABLEAUX INTERACTIFS

Depuis novembre 2014 nos deux écoles élémentaires sont dotées chacune d'un "Tableau Blanc Interactif". Par ce terme il faut comprendre un écran d'ordinateur géant qui permet à toute une classe de travailler de façon interactive avec un logiciel de création et de traitement de documents.

Le système permet d'utiliser les nombreuses ressources numériques disponibles aujourd'hui, de se connecter sur internet et bien sûr de visionner des films, des images, des textes, ...

Les enseignants ont reçu une formation à l'utilisation de ces nouveaux moyens pédagogiques et l'attention des élèves a été immédiatement captée par ces nouveaux outils qui viennent heureusement compléter le traditionnel tableau "noir" avec sa craie.

Ces moyens modernes seront prochainement complétés par l'achat de tablettes numériques qui viendront à leur tour moderniser la « salle informatique » qui se trouvera ainsi délocalisée et par la même occasion « désacralisée », rendant l'usage des moyens informatiques plus "naturels".

Christian CODDET



CARNAVAL CARNAVAL CARNAVAL

Le dimanche 1^{er} mars à partir de 14h00 on fêtera Carnaval dans les rues de Giromagny. Le carnaval est organisé par le centre socioculturel, la ville de Giromagny, les animateurs de la maison de retraite et l'amicale des locataires du quartier du Rosemont.

Le défilé, animé par Bombatuc (école de samba de Strasbourg), partira du parking de l'Espace de la Tuile-

rie (ancien "Netto") et fera un parcours dans la ville avec plusieurs haltes (quartier des Vosges, maison de retraite). Tous les habitants sont invités à se costumer, à se maquiller, à danser pour fêter l'arrivée du printemps. Les instruments de musique et les percussions sont également les bienvenus sur le défilé. Venez nombreux !!!

Isabelle PONCEOT

RENOUATION DU CENTRE BOURG

La fin de l'année 2014 fut marquée par la sélection de notre commune, associée à la CCHS, dans le cadre du programme de revitalisation des centres bourgs. Sur les 302 communes invitées à candidater, 54 ont été retenues. L'opération a réellement débuté fin décembre avec la signature au titre du FNADT (Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire) d'une première convention attributive d'une subvention pour le recrutement d'un responsable / animateur de projet. Sur un profil d'urbaniste cet emploi, porté par la Communauté de Communes, sera pourvu dans les prochains mois (candidatures reçues jusqu'au 31 mars).

La seconde convention sera signée avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Cette convention por-

tera sur 2 "périmètres", l'un à l'échelle de la Communauté de Communes portant sur l'organisation du territoire dans son ensemble et l'autre, qui concentrera l'essentiel des moyens, à l'échelle du centre "historique" de notre ville.

Ce programme de revitalisation, dont le calendrier s'étendra sur une période de 5 ans, portera principalement sur des opérations de réhabilitation de l'habitat privé avec des aides au montage des dossiers et des aides financières pour les travaux ; une attention particulière sera également apportée aux équipements de proximité.

Des informations plus précises seront apportées dans les mois qui viennent mais toutes les personnes potentiellement concernées (propriétaires occupants, propriétaires bailleurs du centre ville) sont d'ores et déjà invitées à engager une réflexion pour participer à cette opération qui vise à redonner à notre centre bourg la qualité de vie, de logement et le dynamisme qu'il mérite.

Christian CODDET

P H E N O M E N A L

Dans un extraordinaire élan de solidarité envers Gaëlle Peltier-Canal, l'association des 7 Chemins, créée courant novembre 2014, a passé son baptême du feu en organisant le 24 janvier sa première manifestation, une marche aux flambeaux, afin de récolter un maximum d'argent pour venir en aide à Gaëlle devenue paraplégique suite à un accident de VTT début septembre 2014.

Près de 1000 personnes ont souhaité manifester leur soutien en arpentant les rues de notre commune pour un périple de 3 km, encadrées par les services de la commune et de la gendarmerie.

C'est Gaëlle en personne qui a allumé les premiers flambeaux depuis le nouvel Espace de la Tuilerie, qui avait ouvert ses portes à l'association pour installer une buvette, une petite restauration et un stand de vente de cartes d'adhésion.

6 500 € de dons et d'adhésions sont venus grossir la caisse de l'association forte déjà de 12 000 € suite aux opérations antérieures.

Une première aide sera faite rapidement pour Gaëlle

concernant l'achat d'un équipement pour lui permettre de sortir en forêt avec sa famille.

D'autres manifestations sont prévues notamment un concert de trompes à l'église Saint-Jean-Baptiste le 12 avril, une choucroûte et une marche populaire (renseignements auprès du président des 7 Chemins, Hervé Lenfant, au 06 50 37 51 06 ou sur 7chemins90@gmail.com.

Lionel FAIVRE



S I M O N N E N O U S A Q U I T T E S

Simonne THOMAS, la doyenne de la commune de Giromagny aurait eu 105 ans, le 5 mars 2015. Elle est décédée le 13 février.

Les parents de Simonne étaient d'origine corrézienne, des environs d'Ussel. Son père, Michel Lamour, trouvant la région de Giromagny agréable, y a installé sa cordonnerie avec son épouse.

Simonne est donc née à Giromagny, le 5 mars 1910, au 15 rue Thiers.

En 1949, elle a épousé Henri Thomas. Le couple aura deux filles, Colette et Thérèse.

Simonne a travaillé comme secrétaire dans les entreprises Frick et Freyburger, à Giromagny.

Elle est décédée dans sa maison, au 15 rue Thiers, où elle a toujours vécu, chaleureusement entourée de ses deux filles et de sa petite fille Nicoline.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à toute la famille.

Jacques COLIN



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers :18

SAMU :15

ErDF : 09 72 67 50 38

GrDF : 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie de garde : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN MARS

Dimanche 1^{er} : # Carnaval à 14h00.

Lundi 2 : # Remue méninges en petite salle de la mairie de 14h00 à 16h00.

Mercredi 4 : # 2^{ème} réunion publique organisée par le CMA en salle du conseil en mairie (cf. article en première page).

Samedi 7 : # bourse aux vélos à l'Espace de la Tuilerie ;

Tennis de table à la salle Lhomme à 17h00 : CP GIROMAGNY 1 - SAINTE MARIE AUX CHENES PTT 1

Samedi 14 : # Handball senior à 18h00, US Giromagny vs Valentigney.

Lundi 16 : # Remue méninges en petite salle de la mairie de 14h00 à 16h00.

Jeudi 19 : # Permanence de la FNATH en petite salle de la mairie de 14h00 à 16h00.

Journée nationale commémorative des victimes de la guerre d'Algérie. Cérémonie à 18h00 au square du Souvenir.

Samedi 21 : # Week-end musical de l'Harmonie (aussi le dimanche 22).

Samedi 28 : # Handball <16 ans masculin à 15h00, US Giromagny vs Luxeuil

Tennis de table à la salle Lhomme à 17h00 : CP GIROMAGNY 1 - REIMS OLYMPIQUE 3

Dimanche 22 : # Premier tour des élections cantonales.

Dimanche 29 : # Deuxième tour des élections départementales.

Lundi 30 : # Passage de la déchetterie mobile au stade Edouard Travers, avenue Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur <http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie
N° 154 - Dépôt légal 03-2015

Rendez-vous gourmand

CROQUE TABLETTE

Une recette de Jacqueline, du faubourg de Belfort, qui se décline à l'envie, soit en sucré, soit en salé

- **Version salée :** 8 tranches de pain de mie, 8 toastinettes (genre "Vache qui rit"), 1 tranche épaisse de jambon ou 4 tranches fines pliées ; 300 ml de crème liquide, 2 œufs, 100 g de Comté râpé.

Saupoudrer le fond du moule avec la moitié du Comté ; poser 4 tranches de pain de mie avec sur chacune 1 toastinette, puis le jambon, finir la dernière couche par les 4 tranches de pain de mie restantes. Ensuite mélanger les œufs, la crème et l'autre moitié du Comté, sel, poivre, puis verser sur votre préparation et cuire à 200°C pendant 30 min.

- **Version sucrée :** 8 tranches de brioche, 2 œufs, 300 ml de crème liquide, 1 cuiller à soupe de sucre, des amandes effilées, des fruits juteux (mirabelles, prunes ou framboises) sortis du congélateur, confiture d'abricot ou caramel, chocolat blanc.

Au fond du moule mettre le caramel ou la confiture ainsi que les amandes effilées puis étaler dessus 4 tranches de brioche. Sur la brioche éparpiller le chocolat blanc en pépites ou la confiture (facultatif) puis les fruits. Poser les 4 dernières tranches de brioche et par-dessus le mélange œufs, crème et sucre. Cuire à 180°C pendant 30 min.

Rendez-vous le mois prochain pour un autre rendez-vous gourmand. Merci de me contacter via l'accueil de la Mairie pour partager vos recettes.

Dominique VALLOT



BREVES

Inscription dans les écoles

Les inscriptions à l'école maternelle et dans les écoles primaires sont ouvertes. Pensez-y le plus tôt possible afin de faciliter l'organisation de la future année scolaire ainsi que les échanges avec l'inspection académique.

Elections départementales

Les élections des Conseillers Départementaux (remplaçant les Conseillers Généraux) auront lieu les dimanches 22 et 29 mars. Les Conseillers Départementaux seront désormais élus en binômes, une femme, un homme, avec chacun un suppléant.

Atelier Ouvert

Dans le cadre des Journées Européennes des métiers d'Arts Marylène Swietek organisera les 28 et 29 mars un "Atelier Ouvert" destiné à faire découvrir au public les savoir-faire des artistes. Détails sur www.envol-creation.com.

Bourse aux vélos

La traditionnelle bourse aux vélos et accessoires organisée par USG-VTT aura lieu le samedi 7 mars à l'Espace de la Tuilerie (ancien "Netto").

Dépôts le vendredi 6 mars de 18h00 à 20h00 et le samedi 7 de 8h30 à 10h00 ;

Vente le samedi 7 de 10h00 à 17h00 ;

Retraits le samedi 7 de 17h00 à 18h00.

Tous les types de vélos sont acceptés (route, VTT, ville, enfants). Renseignements au 06.33.30.98.81 ou 06.71.62.59.63

Vide-Grenier

Le Dimanche 5 avril (Pâques) l'USG-VTT organise sur la place De Gaulle une opération "vide-grenier" réservée aux particuliers. La participation est fixée à 10 € le stand de 4 m et les inscriptions sont reçues jusqu'au 30 mars. Buffet et buvette seront à disposition des chineurs. Renseignements et règlement sur <http://club.quomodo.com/giromagny-vtt>